

CONTRAT DE DEVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS 2023-2025

HAUTE GIRONDE



V. du 16 08 2022



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20221017-lmc100002209372-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/10/2022
Retour Préfecture : 28/10/2022

La Région Nouvelle-Aquitaine, représentée par Monsieur Alain ROUSSET, Président du Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine, ci-après dénommée **la Région**,

Et

Les EPCI composant le territoire de la Haute Gironde:

 **La Communauté de Communes de Latitude Nord Gironde**,
représentée par Monsieur Eric HAPPERT, son Président,

 **La Communauté de Communes de Blaye**,
représentée par Monsieur Denis BALDES, son Président,

 **La Communauté de Communes de l'Estuaire**,
représentée par Madame Lydia HERAUD, sa Présidente

 **La Communauté de Communes du Grand Cubzaguais**,
représentée par Madame Valérie GUINAUDIE, sa Présidente

et les EPCI ci-après dénommés **le Territoire**.

Vu la délibération du Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine en date du 21 mars 2022 approuvant la politique contractuelle 2023-2025 de la Nouvelle-Aquitaine et son cadre d'intervention ;

Vu la délibération de la Communauté de communes de **Latitude Nord Gironde** en date du 20 Octobre 2022 approuvant le contrat de développement et de transitions du territoire Haute Gironde et autorisant son Président à le signer ;

Vu la délibération de la Communauté de communes de **Blaye** en date du 12 Octobre 2022 approuvant le contrat de développement et de transitions du territoire Haute Gironde et autorisant son Président à le signer ;

Vu la délibération de la Communauté de communes de **l'Estuaire** en date du 22 Septembre 2022 approuvant le contrat de développement et de transitions du territoire Haute Gironde et autorisant sa Présidente à le signer ;

Vu la délibération de la Communauté de communes de **du Grand Cubzaguais** en date du 28 Septembre 2022 approuvant le contrat de développement et de transitions du territoire Haute Gironde et autorisant sa Présidente à le signer ;

Vu la délibération du Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine en date du 20 Octobre 2022 approuvant le contrat de développement et de transitions du territoire Haute Gironde et autorisant son président à le signer ;

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20221017-lmc100002209372-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/10/2022
Retour Préfecture : 28/10/2022

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

La Région Nouvelle-Aquitaine, avec sa politique contractuelle territoriale, entend renforcer les atouts des territoires qui la composent pour soutenir leur attractivité et la résilience de leur modèle de développement. Plus grande région de France, caractérisée par une économie dynamique comme par de forts contrastes territoriaux, la Région Nouvelle-Aquitaine, avec la contractualisation, mène une politique volontariste d'aménagement du territoire favorisant la cohésion et les liens urbain-rural.

La première génération de contrats de territoires, mobilisant les collectivités et les acteurs territoriaux dans la co-construction de stratégies territoriales avec la Région, a permis d'accompagner nombre de projets vecteurs de développement économique, d'emplois et de services de proximité dans les territoires.

Forte des orientations du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) et de la feuille de route Néo Terra, la Région Nouvelle-Aquitaine construit une action territoriale renouvelée facilitant la mise en place d'orientations stratégiques partagées pour répondre aux enjeux posés par les crises climatiques, environnementales, sanitaires et sociales, et accélérer les projets porteurs de transitions. Cette action s'appuie également sur le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), qui comporte des orientations territoriales dans une stratégie globale pour le développement économique.

Il s'agit désormais de poursuivre l'action régionale dans un référentiel stable, en s'appuyant sur les points forts qui ont marqué sa réussite : maillage territorial adapté, valorisation des atouts de tous les territoires, soutien renforcé aux territoires les plus vulnérables, visibilité de l'action régionale, tout en visant de nouvelles ambitions : appui à des modèles de développement plus résilients, soutien renforcé aux projets portés par les acteurs de la ruralité, et renforcement des coopérations territoriales.

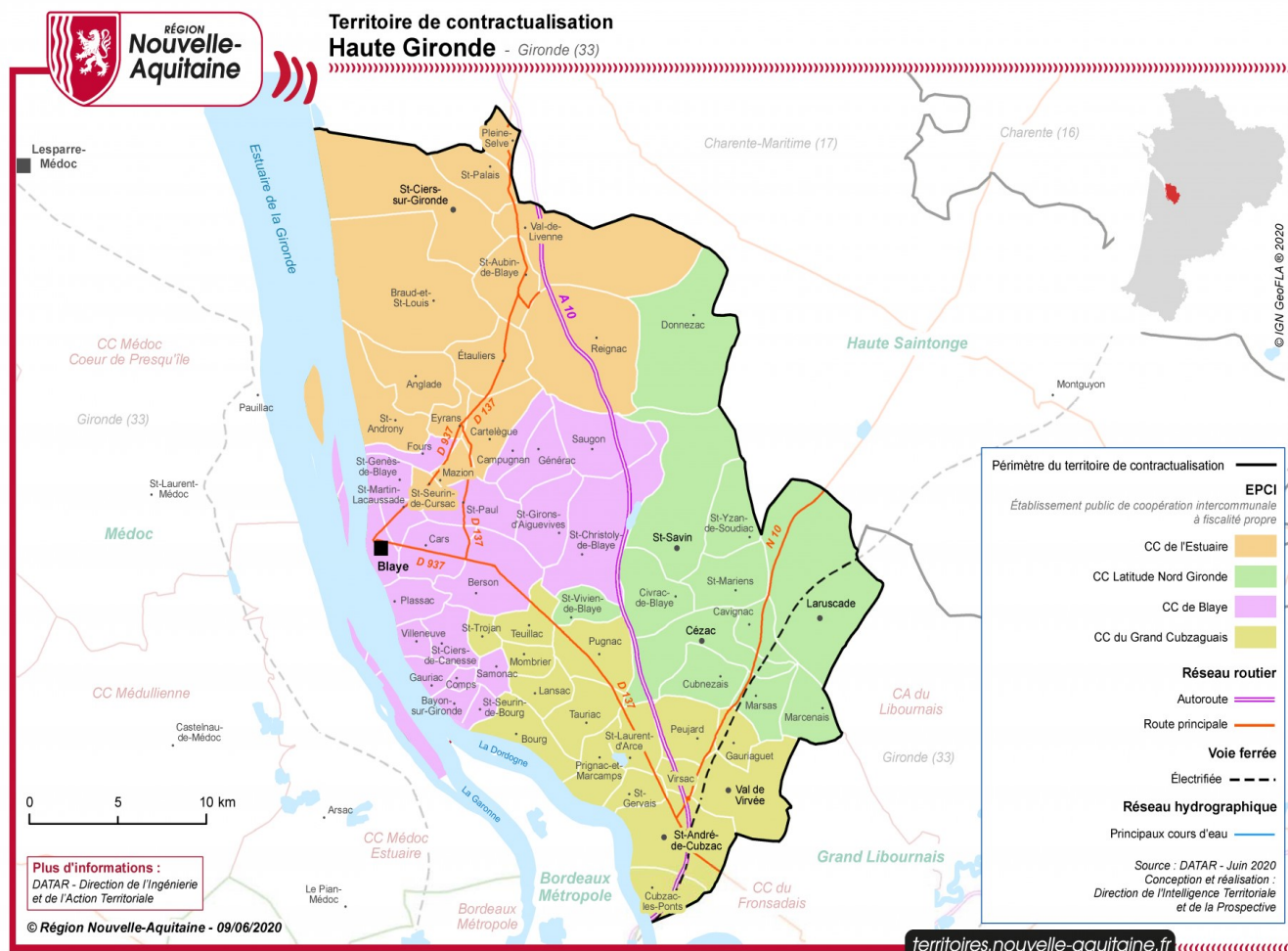
Le dialogue territorial est construit autour du **Contrat de développement et de transitions** : centré sur une stratégie territoriale partagée issue des projets de territoire et des analyses fournies par la Région, il vise à l'accélération de projets de développement répondant à des enjeux de transition et d'attractivité pour la période 2023-2025. Pour les territoires les plus vulnérables sur le plan socio-économique, sa mise en œuvre est facilitée par le soutien régional à l'ingénierie, garant de l'émergence, la détection et l'accompagnement des projets innovants ou coopératifs s'inscrivant au mieux dans les orientations régionales.

Les contrats de développement et de transitions sont articulés avec les fonds européens dont la Région est autorité de gestion, et avec les CPER et CPIER 2021-2027.

La Région met en place un accompagnement de proximité fondé sur un binôme conseiller régional référent de territoire – chargé de mission territoriale, appuyé par un ingénieur CADET pour les territoires en retournement économique. Ce réseau de proximité au sein de la DATAR mobilise l'ensemble des services experts de la Région pour offrir aux territoires des solutions adaptées à leurs enjeux, et utilise un cadre d'intervention dédié à des interventions sur-mesure ou visant à l'attractivité du territoire. Il anime le réseau des développeurs territoriaux à l'échelle régionale dans le but de renforcer leur expertise et la coopération, gages d'un développement structuré et cohérent.

Article 1 : PRESENTATION DU TERRITOIRE DE CONTRACTUALISATION

1-1 Présentation du territoire de contractualisation



Données générales :

62 communes – 90 945 habitants (INSEE au 1er janvier 2022)

4 intercommunalités :

Communauté de communes de Latitude Nord Gironde : 20 170 hab., 12 communes

Communauté de communes de Blaye : 20 035 hab., 20 communes

Communauté de communes de l'Estuaire : 15 812 hab., 14 communes

Communauté de communes du Grand Cubzaguais: 34 920 hab., 16 communes

Seule la Communauté de communes de l'Estuaire est classée en vulnérabilité forte, les Communautés de communes de Blaye et de Latitude Nord Gironde en vulnérabilité intermédiaire.

Le territoire de 62 communes est composé de 56 communes peu denses ou très peu denses, considérées comme « rurales » qui regroupent 74 % des habitants et de 6 Communes denses, considérées comme « urbaines » que sont *Blaye*, *Cubzac les Ponts*, *Saint André de Cubzac*, *Saint gervais*, *Saint Martin Lacaussade*, *Virzac*.

1-2 Stratégie territoriale de développement

En s'appuyant sur une lecture partagée des enjeux (annexe 1), le Territoire et la Région s'accordent pour retenir la stratégie partagée suivante déclinée en axes stratégiques :

- AXE 1 – TRANSITION : Agir pour tendre vers un modèle de développement plus durable
La forte influence métropolitaine notamment en matière d'emploi engendre des problèmes de congestion pour les habitants de la Haute Gironde et induit des coûts sociaux et environnementaux importants. La première préoccupation du territoire est de déployer un ensemble de solutions de mobilités durables pour réduire les temps de trajet et rendre accessibles ces solutions aux habitants. En dehors du champ de la mobilité, un ensemble d'initiatives tendent à engager le territoire dans un mode de développement plus durable. Il s'agit de la relocalisation de l'économie alimentaire, de la structuration de l'économie circulaire ou encore du soutien à la production d'énergie renouvelable dans un environnement préservé.

Cet axe s'articule autour des points suivants :

- 1.1 Développer et expérimenter un projet de mobilité qui vise à réduire les temps de parcours et être plus inclusif
- 1.2 Développer les projets de transitions écologiques et énergétiques
- 1.3 Faire de l'économie circulaire un levier de développement
- 1.4 Soutenir une alimentation locale

- AXE 2 – ACCUEIL DE POPULATIONS ET ATTRACTIVITE : Développer l'attractivité et le rayonnement du territoire par une stratégie intégrée d'offre et d'accueil autour de l'économie résidentielle et touristique.

La Haute Gironde est un territoire en pleine mutation au regard de son attractivité résidentielle. Si la proximité métropolitaine est l'une des raisons de son attractivité, les modalités de développement du territoire se caractérisent par une faible propension à consommer localement. Pour limiter l'évasion commerciale et lutter contre la dévitalisation, le territoire souhaite investir dans une politique intégrée de soutien aux centralités. Afin d'agir sur le levier touristique, les acteurs locaux se structurent autour de la démarche Blaye Bourg Terres d'Estuaire afin de stimuler la découverte du territoire par l'itinérance.

Cet axe s'articule autour des points suivants :

- 2.2 Découvrir le territoire par l'itinérance
- 2.3 Développer les services vecteurs d'attractivité et de cohésion
- 2.4 Renforcement des centralités structurantes notamment sur le commerce et l'artisanat

- Axe 3 – ECONOMIE DURABLE : Investir dans la dynamique du tissu productif et son écosystème local en faveur de l'emploi.

Le territoire enregistre une dynamique économique positive notamment avec un solide tissu productif exportateur (nucléaire, viticulture...) et un taux de création d'entreprises important. Si la dynamique économique est positive, la situation sociale du territoire reste préoccupante (chômage, pauvreté, niveau de qualification...). La Haute Gironde veut accompagner le développement économique tout en fluidifiant le marché du travail local et la formation, tous deux vecteurs d'insertion pour ses habitants. Pour ce faire, trois leviers seront explorés : le parcours résidentiel des entreprises, l'animation territoriale dont la structuration de filières locales, mais aussi l'investissement dans l'appareil de formation et la relation aux entreprises pour faciliter le recrutement.

Cet axe s'articule autour des points suivants :

- 3.1 Accompagner le parcours résidentiel des entreprises et des entrepreneurs
- 3.2 Consolider l'écosystème local et la structuration des « filières locales »
- 3.3 Renforcer l'appareil de formation du territoire et sa capacité d'ingénierie pour faciliter la mise en lien emploi-formation-entreprise

- Axe 4 – JEUNESSE : Conduire une politique jeunesse innovante

Le territoire est jeune .La part des jeunes des moins de 30 ans sur le territoire est d'un peu moins de 35% (contre 32% en région).

Celle des 60 ans et plus représente un quart de la population (30,5% en région)

L'indice de vieillissement est faible, les 65 ans et plus représente 72% des moins de 20 ans.

La population de la Haute Gironde augmente et se compose d'une part importante de jeunes. En tant que population dont la part augmente, la population des jeunes doit être ciblée et ses besoins pris en compte de manière intégrée et lisible pour entretenir le dynamisme du territoire et ainsi :

- favoriser des dynamiques autour du lien social, de l'enrichissement culturel et sportif pour développer un mode de vie attractif, vivant et animé,
- donner envie de rester, venir ou revenir

Pour prendre en compte les besoins des jeunes et favoriser des dynamiques autour du lien social, de l'enrichissement culturel et sportif, le territoire de la Haute Gironde souhaite :

4.1 Promouvoir et développer la création et la diffusion culturelle, améliorer les équipements structurants culturels et sportifs

Il s'agit de développer la dynamique associative et culturelle au plus près des habitants et de disposer d'une offre d'équipements culturels et sportifs afin de répondre aux attentes des jeunes et des nouveaux habitants.

4.2 Faciliter la cohésion sociale et citoyenneté et offrir toutes les chances aux jeunes.

Les actions éducatives et citoyennes en partenariat avec les écoles, les collèges et lycées, les collectivités et les associations seront encouragées.

Dans le cadre des contrats de territoire et de ses compétences, la Région entend soutenir les projets issus des ruralités permettant de renforcer les dynamiques de développement, de transition et d'innovation en milieu rural. Les thématiques comme l'accès aux services essentiels, l'agriculture, la transition écologique et énergétique, la santé, l'éducation, l'emploi et l'activité économique, les mobilités, le logement, méritent un investissement collectif dans lequel la Région se doit d'être présente. Ces projets construits dans une logique de pertinence de réponse aux besoins et dans une cohérence d'action territoriale bénéficieront d'un soutien régional dans le cadre du contrat de territoire.

En outre, le Territoire et la Région s'accordent pour viser, au terme de la période de contractualisation, **un objectif de taux d'engagement des aides régionales de 50% en faveur des communes rurales** correspondant aux communes peu denses et très peu denses selon la nouvelle définition INSEE / Eurostat (annexe 3).

Article 2 : OBJET DU CONTRAT

Le présent **Contrat de développement et de transitions du territoire de Haute Gironde** a pour objet de préciser les modalités du partenariat entre la Région et les EPCI le composant, en vue notamment de la mise en œuvre du programme **d'actions pluriannuel** (annexe 2) que le territoire de projet souhaite mettre en œuvre sur la période de contractualisation avec l'appui de la Région Nouvelle-Aquitaine.

L'appui régional concerne :

- le **programme d'actions pluriannuel du territoire**, relevant des domaines de compétences régionales (annexe 2) ;
- **l'ingénierie du territoire**. La mobilisation d'une ingénierie performante est indispensable pour favoriser le développement des territoires. L'enjeu est de recréer, sur les territoires fragiles, de la valeur ajoutée par le développement de l'innovation, des compétences et de l'entrepreneuriat.

Le présent contrat constitue le cadre de mise en cohérence, sur le territoire de projet, des politiques sectorielles de la Région. A ce titre, il tient compte des actions contractualisées dans le cadre des différentes stratégies sectorielles de la Région ainsi que **les actions conduites par la Région dans ses domaines de compétences comme l'éducation, la mobilité, la formation professionnelle, ou de la feuille de route Néo Terra en matière d'aménagement équilibré et durable des territoires** sur le territoire du PETR du Cœur Entre-deux-Mers et qui ont impact direct sur son développement.

Le présent document et ses annexes constituent les pièces contractuelles.

Article 3 : DUREE DU CONTRAT

Le présent contrat est conclu pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2023. Il pourra cependant être reconduit pour l'année 2026.

L'année 2026 sera consacrée à la préparation d'un nouveau contrat de territoire.

Les opérations du territoire retenues dans le contrat (annexe 2) devront faire l'objet d'un engagement financier de la Région avant la fin du contrat et d'un début d'exécution, au plus tard, dans l'année qui suit la décision d'intervention.

Article 4 : GOUVERNANCE DU CONTRAT

Le pilotage du présent contrat est assuré par un comité co-animé par la Région (le Président ou son représentant) et le territoire de projet. Ce comité est mis en place dès la signature du contrat et se réunit au moins une fois par an, et en tant que de besoin selon les demandes de l'une ou l'autre des parties. Le comité de pilotage est élargi à des acteurs clés du territoire, en lien avec les enjeux définis.

L'enjeu est d'instaurer un dialogue permanent entre le territoire, ses acteurs et la collectivité régionale pour, en particulier, conduire des revues de projets, assurer le suivi et l'évaluation relative à l'exécution du programme, veiller à la cohérence des diverses contractualisations qui peuvent concerner le territoire de projet afin de mieux les articuler, ce qui pourra amener à élargir sa composition.

Article 5 : MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS

Le plan d'actions pluriannuel du territoire présenté en annexe fera l'objet d'une actualisation par le Comité de pilotage pour traduire l'avancement de la mise en œuvre de la stratégie territoriale.

Toute action financée relevant de la stratégie territoriale sera inscrite dans le plan d'actions pluriannuel qui sera complété et amendé au fur et à mesure de la mise en œuvre de la stratégie territoriale.

Pour chaque action, il appartiendra au maître d'ouvrage concerné d'adresser un dossier de demande de subvention aux services concernés de la Région.

Les décisions de financement des actions retenues seront prises, après instruction par les services régionaux, par la Commission permanente de la Région Nouvelle-Aquitaine, conformément aux procédures et règlements d'intervention sectoriels en vigueur et sous réserve des disponibilités financières.

Article 6 : ARTICULATION AVEC LE CONTRAT OPERATIONNEL DE MOBILITE

Dans un objectif de cohérence et de proximité avec les territoires, la Région a défini le périmètre du Contrat de développement et de transitions comme étant celui du Contrat opérationnel de mobilité (COM). Celui-ci sera élaboré, sous le pilotage de la Région, à compter de 2023 en partenariat avec le Territoire, Nouvelle-Aquitaine Mobilités et les autres acteurs prévus par le Code des Transports.

Le Contrat de développement et de transitions pourra prévoir des orientations stratégiques répondant à des enjeux en matière de mobilités, et identifier dans son plan d'actions des projets relevant de la mise en œuvre de la stratégie.

Le Contrat opérationnel de mobilité sera constitué d'un diagnostic dédié, prévoira les réponses locales aux enjeux de mobilités ressortant du Contrat de développement et de transitions, et permettra de définir, pour les EPCI éligibles, les modalités de mise en œuvre de services de mobilité locale telles que prévues par la délibération 2020.2291.SP du Conseil régional.

Article 7 : COMMUNICATION

Le Territoire de projet et les bénéficiaires s'engagent à assurer la publicité de la participation financière régionale pour chacune des opérations soutenues au titre de la mise en œuvre du contrat.

Les modalités de communication seront définies pour chaque opération dans le cadre de la convention d'application financière idoine.

Le Territoire de projet s'engage également à informer régulièrement les habitants de son territoire via leurs supports d'informations (bulletins, site internet, réseaux sociaux...) des grands projets et des principales actions de la Région (TER, Très haut débit, festivals...) dont les informations seront fournies par la Région.

Enfin, les actions de marketing territorial soutenues par la Région devront s'inscrire en cohérence avec la communication régionale et associer les services concernés.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20221017-lmc100002209372-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/10/2022
Retour Préfecture : 28/10/2022

Article 8 : EVALUATION ET BILAN DU CONTRAT

Des modalités de suivi et d'évaluation seront co-construites par le Territoire et la Région afin de pouvoir mesurer l'efficacité des actions conduites. Des références qualitatives et quantitatives sont définies en lien avec la définition de la stratégie territoriale.

Sur cette base, il sera conduit un bilan final, tant qualitatif que quantitatif, en 2026 pour la période 2023-2025. L'ensemble alimentera les évaluations au niveau régional et participera du processus d'amélioration des politiques publiques.

Le travail afférent à ce bilan sera à la charge des services de la Région pour les actions conduites directement par la collectivité au bénéfice du Territoire, et au Territoire de projet pour les opérations conduites par des maîtres d'ouvrages locaux.

Article 9 : MODIFICATION DU CONTRAT

Dans l'hypothèse où des changements seraient apportés au statut juridique des signataires de la présente convention, la nouvelle entité juridique sera substituée de plein droit à l'ancienne structure signataire. Les cocontractants sont informés de la substitution de personne morale par la nouvelle entité juridique.

Article 10 : RESILIATION ET LITIGES

En cas de non respect par l'une des parties des termes du présent contrat, celui-ci peut être résilié par la partie la plus diligente, à l'expiration d'un délai de 3 mois suivant l'envoi par cette dernière à la partie défaillante, d'une lettre exposant ses griefs, adressée en recommandé avec accusé réception valant mise en demeure.

En cas de contestation sur l'interprétation ou l'application de la présente convention, les parties s'engagent, préalablement à tout recours contentieux, à tenter de régler leur différend par voie de conciliation. Si dans le délai de trois mois à compter de l'envoi par la partie la plus diligente des motifs de la contestation aucun accord n'est trouvé, les parties ont la faculté de saisir le Tribunal administratif de Bordeaux de l'objet de leurs litiges.

Fait en 5 exemplaires

Fait en 5 exemplaires

A, le

Le Président
du Conseil Régional de Nouvelle-
Aquitaine,

Alain ROUSSET

A, le

Le Président
de la Communauté de Communes de
Latitude Nord Gironde,

Eric HAPPERT

A, le

Le Président
de la Communauté de
Communes de Blaye,

Denis BALDES

A, le

Le Président
de la Communauté de Communes
de l'Estuaire,

Lydia HERAUD

A, le

Le président
de la Communauté de Communes du
Grand Cubzaguais,

Valérie GUINAUDIE

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20221017-lmc100002209372-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/10/2022
Retour Préfecture : 28/10/2022

Liste des annexes

Annexe 1 : Note d'enjeux

Annexe 2 : Plan d'actions pluriannuel du territoire

Annexe 3 : Liste des communes urbaines / rurales (définition INSEE / Eurostat)

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20221017-lmc100002209372-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/10/2022
Retour Préfecture : 28/10/2022



NOTE D'ENJEUX ASSEYANT LA STRATÉGIE TERRITORIALE PARTAGÉE DU CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS 2023-2025 HAUTE GIRONDE

1-LA HAUTE-GIRONDE – UN TERRITOIRE RURAL ENTRE METROPOLE BORDELAISE ET ESTUAIRE DE LA GIRONDE

Un territoire sous forte influence de la métropole bordelaise

En rive droite de l'Estuaire de la Gironde au nord de la métropole bordelaise, la Haute-Gironde est un territoire rural d'une superficie de 782 km², qui compte 90 945 habitants (INSEE RGP 2017) répartis sur 62 communes organisés autour des 4 communautés de communes de Blaye, du Grand Cubzaguais, de l'Estuaire, et Latitude Nord Gironde (annexe 1).

Le territoire ne compte aucune commune de plus de 25 000 habitants (INSEE RGP 2017), et compte 56 communes peu denses et 6 communes seulement de densité intermédiaire : l'ensemble du territoire peut donc être considéré comme rural.

Un territoire contrasté

La Haute-Gironde se distingue enfin par d'importants contrastes internes entre la partie du territoire sous influence métropolitaine et le reste du territoire quant au degré des caractéristiques et à l'intensité des phénomènes évoqués ci-avant.

Analyse des besoins et du potentiel de développement du territoire :

Un territoire d'accueil de populations

Avec un taux de croissance démographique très supérieur aux moyennes régionale et nationale, sous l'effet d'un solde migratoire soutenu, la Haute-Gironde est un territoire en pleine mutation qui accueille chaque année de nombreux nouveaux ménages.

Le chiffre clé : Taux de croissance démographique annuel (2012-2017) : 1,13 % (Nouvelle-Aquitaine : 0,51%)

Un territoire à l'identité rurale et viticole affirmée

Territoire en forte évolution, la Haute-Gironde conserve tous les attributs d'un territoire à dominante rurale, tant du point de vue des critères paysagers, que de densité ou de fonctionnalités. L'activité viticole en particulier demeure marquante pour les paysages, l'économie et l'image du territoire.

Le chiffre clé : part de la population en zone peu ou très peu dense : 75 %
(Nouvelle-Aquitaine : 51%)

Un territoire aux dynamiques économiques hétérogènes

Outre ses moteurs de revenus productifs exportateurs, publics et sociaux comparables à la moyenne régionale, la Haute-Gironde se distingue des autres territoires régionaux par un tissu économique résidentiel et un moteur touristique plus fragiles, ainsi que des revenus pendulaires très élevés.

Les chiffres clé : part dans les revenus du territoire : touristiques = 3% (N-A : 14,7%), pendulaires = 32,8 % (N-A : 14%) ; densité en emplois présents : 7,5 /100 habitants (Nouvelle-Aquitaine : 13,4 /100 habitants)

Un territoire affecté par certaines fragilités structurelles

La Haute-Gironde partage avec les territoires voisins situés au nord de l'agglomération bordelaise la caractéristique de présenter un niveau de revenu médian inférieur à la moyenne régionale, résultant d'un degré de pauvreté supérieur à la moyenne régionale et d'un niveau d'inégalité plus faible compte-tenu de la sous-représentation des catégories de populations les plus aisées.

Les chiffres clés : taux de chômage (2015-2019) : 14,3 % (Nouvelle-Aquitaine : 13,3%), médiane du revenu : 19 930,00 € (Nouvelle-Aquitaine : 20 670,00 €)

Un territoire sous pression face aux enjeux environnementaux et climatiques

Corollaire de l'accueil de nouvelles populations, le territoire de la Haute-Gironde connaît un taux et un rythme d'artificialisation des sols supérieurs voire très supérieurs à la moyenne régionale. La Haute-Gironde se distingue également des autres territoires régionaux par la part élevée des transports dans sa consommation finale d'énergie.

Les chiffres clé : taux de croissance des surfaces artificialisées : 1,47 % (Nouvelle-Aquitaine : 0,80%) part des transports dans la consommation finale d'énergie : 62 % (Nouvelle-Aquitaine : 36%)

2-IDENTIFICATION ET QUALIFICATION DES ENJEUX

A partir de cette analyse, la Haute-Gironde est un territoire en mutations dont les enjeux peuvent être envisagés à travers quatre entrées :

1- AMELIORER L'ACCUEIL DES POPULATIONS ET L'ACCESSIBILITE AUX SERVICES DE BASE POUR TOUTES ET TOUS DANS UNE LOGIQUE D'ATTRACTIVITE EQUILIBREE

Le fait le plus marquant pour le territoire de la Haute-Gironde est la dynamique démographique et le rythme soutenu d'arrivée de nouveaux ménages. Ce phénomène, résultat de la situation stratégique du territoire, de la saturation des capacités d'accueil de la métropole bordelaise, des aspirations des ménages à l'acquisition immobilière, et d'un prix du foncier encore accessible, traduit l'attractivité « naturelle » de la Haute-Gironde.

L'intensité de cette dynamique d'accueil impose toutefois une adaptation d'autant plus rapide des services à la population, tant pour en adapter les capacités et l'organisation que pour en adapter les caractéristiques aux nouvelles attentes sociétales dans un monde qui change.

Compte-tenu du niveau d'équipement du territoire, de l'ancienneté, des infrastructures existantes et de l'intensité de la dynamique, ce besoin d'adaptation et de développement des services à la population s'entend de manière globale et systémique, à la fois sur les contenants et sur les contenus.

Face à cette forte attractivité de la Haute Gironde, les besoins sont pluriels : la réhabilitation et consolidation d'infrastructures existantes, la création de nouvelles infrastructures de services, et la rationalisation des usages (communication auprès des usagers, réorganisation, mutualisation), pour l'ensemble de la gamme des services de base à la population (Services publics, sociaux et solidarité, Services à l'emploi, Services à l'enfance, la jeunesse, l'éducation, Services de santé, Services à la culture, aux sports et aux loisirs, Commerces de proximité, Services de transports et de mobilité, Accès au logement et habitat).

Ils comprennent également l'adaptation des typologies de services et des modalités de leur accessibilité aux besoins spécifiques des populations.

Face au caractère global de la dynamique à l'oeuvre, l'adaptation et le développement des services à la population peut être élargi à la notion de préservation du cadre de vie comme vecteur d'ancrage et d'épanouissement des populations, ainsi qu'à la notion de contribution au renforcement du lien social face aux risques d'isolement de certains publics ou de creusement des inégalités entre les groupes sociaux.

Compte tenu de leurs spécificités et de leur rôle particulier dans le quotidien des habitants, les centralités du territoire doivent faire l'objet d'une attention particulière. Face à l'intensité de la dynamique à l'oeuvre, les efforts en faveur de l'accueil de population se doivent d'intégrer les mesures d'atténuation nécessaires à la soutenabilité de ces évolutions aux plans économique, social et environnemental.

Enfin, dans une logique d'équilibre, ces besoins doivent s'envisager de façon différenciée entre les différentes sous-unités du territoire.

2. FACILITER LE MAINTIEN ET LA CREATION D'ACTIVITES ET D'EMPLOIS PAR L'APPUI A L'ECOSYSTEME PRODUCTIF ET LA VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES

Face au constat des difficultés socio-économiques structurelles qui marquent la Haute-Gironde, la valorisation économique de ses ressources pour la création d'activités et d'emplois constitue un enjeu très fort pour le territoire.

Si la dynamique de création d'activités et d'emplois apparaît favorable en Haute-Gironde, à la fois sous l'effet de la croissance démographique et d'activités historiques toujours motrices, le taux de chômage demeure élevé et l'économie présente fragile et fortement dépendante des revenus pendulaires.

Le tissu économique nécessite ainsi d'être renforcé par l'accueil et l'implantation de nouvelles activités, mais également par la mise en réseau des entreprises en vue de l'amélioration des synergies favorables à la résolution de problématiques concrètes qui affectent le quotidien des entrepreneurs et pénalisent les dynamiques d'activité et de création d'emplois.

Les questions de l'accès à l'emploi et à la formation constituent également des enjeux cruciaux, notamment pour les jeunes, auxquels les efforts en faveur de l'accueil de population ont vocation à apporter une part de la réponse en améliorant notamment les conditions d'installation des actifs (logement, mobilité, services).

Une approche spécifique par filière a vocation à permettre le déploiement de solutions adaptées face à l'hétérogénéité des besoins des secteurs en tension (industrie nucléaire, viticulture, bâtiment, services à la personne...).

Le soutien à la dynamique d'initiatives constitue également un levier d'action très important pour le maintien et le développement des tissus d'activité agricoles, artisanaux et commerciaux.

La réduction très forte du nombre d'exploitations agricoles, qui pourrait s'amplifier avec la fragilisation actuelle de la filière viticole, est particulièrement préoccupante et pose de multiples questions de transmission, mais aussi de diversification et enfin d'installation. La problématique est ici systémique avec des difficultés spécifiques touchant à l'accès au foncier, à l'accompagnement, à la formation, et aux modèles économiques des activités.

Le maintien des tissus artisanaux et commerciaux constitue également un enjeu important, particulièrement pour limiter l'évasion commerciale qui touche le territoire et améliorer la dynamique de ses centralités. Malgré des tendances de marché plus favorables, les enjeux sont ici multiples pour l'adaptation des structures et l'accompagnement des porteurs de projet.

La poursuite de la structuration et du développement du moteur de développement touristique fédéré au sein de la destination « Blaye, Bourg, Terres d'Estuaire » ressort également comme un enjeu à poursuivre à moyen-long-terme dans le sillage des investissements réalisés autour des filières touristiques prioritaires (oenotourisme, itinérances) depuis une dizaine d'années.

La valorisation des filières spécifiques du territoire à fort ancrage patrimonial, culturel ou environnemental, constitue enfin un enjeu de développement à part entière, notamment dans une finalité de renforcement de la cohésion du territoire, et d'amélioration de son image et de sa notoriété.

3. AGIR POUR LA TRANSITION VERS UN MODELE DE DEVELOPPEMENT PLUS DURABLE

Face à la prise de conscience globale des responsabilités anthropiques dans le phénomène de changement climatique, et face au constat des menaces qui pèsent sur l'épuisement ou la dégradation des ressources naturelles et des paysages, ainsi que sur la biodiversité, la nécessité d'engager le territoire dans des actions de transition énergétique et écologique s'impose comme un enjeu global, à considérer sous l'angle d'actions dédiées et transversalement à l'ensemble des actions de développement territorial.

Ces transitions s'inscrivent dans une nécessité plus large de développement soutenable qui associe amélioration de la performance environnementale, viabilité économique et cohésion sociale.

Compte tenu de ses spécificités, la Haute-Gironde se distingue particulièrement par les enjeux associés à la réduction des impacts énergétiques des mobilités de ses habitants, ainsi que par l'accélération des transitions agricoles et alimentaires.

Les enjeux associés à la transition énergétique (économies d'énergie, production d'énergies renouvelables), à la réduction des déchets, ou encore de préservation de la biodiversité n'en demeurent pas moins importants, et devant faire l'objet de réflexions spécifiques.

Il y a également un enjeu fort de préservation du cadre de vie rural, facteur d'attractivité territoriale.

4. DONNER LEUR CHANCE AUX JEUNES

Les mutations à l'oeuvre sur le territoire concernent l'ensemble de la population. La jeunesse, entendue comme l'ensemble des habitantes et habitants se situant dans la tranche d'âge 15 – 30 ans, semble toutefois concernée de façon spécifique par ces évolutions.

En dépit d'une forte attractivité du CFM pour les jeunes, on peut observer cependant un mouvement de départ de certains jeunes à l'occasion des études supérieures, et une difficulté dans le maintien et l'accueil de populations jeunes qui se heurtent notamment à des freins importants d'accès au logement (et notamment au parc locatif en début de parcours résidentiel), à l'emploi (notamment à un emploi stable ou à l'emploi du conjoint en cas de rapprochement), à la formation, voire à la mobilité ou plus largement à l'épanouissement par l'autonomie et le lien social.

Or, le développement durable du territoire implique de pouvoir donner toute leur chance aux jeunes par le déploiement d'actions dirigées spécifiquement vers

ces publics-cibles, mais également par une meilleure prise en compte de ceux-ci dans les actions d'accueil de population, de développement économique, de transitions évoquées précédemment, et enfin en soutenant la prise d'initiative par les jeunes, facteur favorisant la citoyenneté et l'identification au territoire.

3-DESCRIPTION DE LA STRATEGIE ET DE SES OBJECTIFS

« ACCOMPAGNER LES MUTATIONS POUR UN AVENIR DURABLE EN HAUTE-GIRONDE. »

Cet objectif stratégique général se veut volontairement ouvert et inclusif pour faire face au caractère global et systémique des évolutions à l'oeuvre sur le territoire qui appellent des réponses multiples et coordonnées de la part de différents acteurs et sur différents thèmes.

Ce cap général du programme se décline en quatre axes stratégiques portés par le partenariat en Haute-Gironde au titre du futur contrat de développement et de transition associant la Région Nouvelle-Aquitaine et les EPCI de Haute-Gironde pour la période 2023-2026 :

- AXE 1 – TRANSITION : Agir pour tendre vers un modèle de développement plus durable

- Développer et expérimenter un projet de mobilité qui vise à réduire les temps de parcours et être plus inclusif
- Développer les projets de transitions écologiques et énergétiques
- Faire de l'économie circulaire un levier de développement
- Soutenir une alimentation locale

La forte influence métropolitaine notamment en matière d'emploi engendre des problèmes de congestion pour les habitants de la Haute Gironde et induit des coûts sociaux et environnementaux importants. La première préoccupation du territoire est de déployer un ensemble de solutions de mobilités durables pour réduire les temps de trajet et rendre accessibles ces solutions aux habitants. En dehors du champ de la mobilité, un ensemble d'initiatives tendent à engager le territoire dans un mode de développement plus durable. Il s'agit de la relocalisation de l'économie alimentaire, de la structuration de l'économie circulaire, du soutien à la production d'énergie renouvelable dans un environnement préservé et, de manière générale, réunir les conditions pour la création d'emplois locaux.

Indicateurs de suivi :

- Elaboration du Contrat Opérationnel de Mobilité
- Nombre/nature des projets de transition écologiques et énergétiques
- Nombre/nature des projets pour le développement d'une alimentation locale et durable qui ont été accompagnés
- Nombre/nature des projets des acteurs de l'ESS et du milieu associatif accompagnés
- Reprise des indicateurs de suivi des PAT et PCAET

- Identification et quantification des publics ciblés dans les actions (si possible)

- AXE 2 – ACCUEIL DE POPULATIONS ET ATTRACTIVITE : Développer l'attractivité et le rayonnement du territoire par une stratégie intégrée d'offre et d'accueil autour de l'économie résidentielle et touristique

- Découvrir le territoire par l'itinérance
- Développer les services vecteurs d'attractivité et de cohésion
- Renforcement des centralités structurantes notamment sur le commerce et l'artisanat

La Haute Gironde est un territoire en pleine mutation au regard de son attractivité résidentielle. Si la proximité métropolitaine est l'une des raisons de son attractivité, les modalités de développement du territoire se caractérisent par une faible propension à consommer localement. Pour limiter l'évasion commerciale et lutter contre la dévitalisation, le territoire souhaite investir dans une politique intégrée de soutien aux centralités. Afin d'agir sur le levier touristique, les acteurs locaux se structurent autour de la démarche Blaye Bourg Terres d'Estuaire afin de stimuler la découverte du territoire par l'itinérance.

Indicateurs de suivi :

- Nombre/nature/localisation des services à la population créés ou accompagnés
- Nombre de projets accompagnés
- Pérennité des commerces créés et maintenus ou à contrario le nombre de commerces qui ferment
- Impact fréquentation des centres villes et centres bourgs
- Nombre/nature/localisation des équipements touristiques ou lits marchands créés ou accompagnés
- Pérennisation et/ou augmentation de la consommation endogène
- Nombre de nouveaux logements créés

- Axe 3 – ECONOMIE DURABLE : Investir dans la dynamique du tissu productif et son écosystème local en faveur de l'emploi

- Accompagner le parcours résidentiel des entreprises et des entrepreneurs
- Consolider l'écosystème local et la structuration des « filières locales »
- Renforcer l'appareil de formation du territoire et sa capacité d'ingénierie pour faciliter la mise en lien emploi-formation-entreprise

Le territoire enregistre une dynamique économique positive notamment avec un solide tissu productif exportateur (nucléaire, viticulture...) et un taux de création d'entreprises important. Si la dynamique économique est positive, la situation sociale du territoire reste préoccupante (chômage, pauvreté, niveau de qualification...). La Haute Gironde veut accompagner le développement économique tout en fluidifiant le marché du travail local et la formation, tous deux vecteurs d'insertion pour ses habitants. Pour ce faire, trois leviers seront explorés : le parcours résidentiel des entreprises, l'animation territoriale dont

la structuration de filières locales, mais aussi l'investissement dans l'appareil de formation et la relation aux entreprises pour faciliter le recrutement.

Indicateurs de suivi :

- Nombres de services/équipements créés pour les acteurs économiques
- Nombre d'entreprises et nombre d'emplois créés
- Nombre d'initiatives dédiées à la formation

- Axe 4 – JEUNESSE : Conduire une politique jeunesse innovante

Le territoire est jeune.

La part des jeunes des moins de 30 ans sur le territoire est d'un peu moins de 35% (contre 32% en région).

Celle des 60 ans et plus représente un quart de la population (30,5% en région)

L'indice de vieillissement est faible, les 65 ans et plus représente 72% des moins de 20 ans.

La population de la Haute Gironde augmente et se compose d'une part importante de jeunes. En tant que population dont la part augmente, la population des jeunes doit être ciblée et ses besoins pris en compte de manière intégrée et lisible pour entretenir le dynamisme du territoire et ainsi :

- favoriser des dynamiques autour du lien social, de l'enrichissement culturel et sportif pour développer un mode de vie attractif, vivant et animé,
- donner envie de rester, venir ou revenir

Pour prendre en compte les besoins des jeunes et favoriser des dynamiques autour du lien social, de l'enrichissement culturel et sportif, le territoire de la Haute Gironde souhaite :

- **Promouvoir et développer la création et la diffusion culturelle, améliorer les équipements structurants culturels et sportifs**

Il s'agit de développer la dynamique associative et culturelle au plus près des habitants et de disposer d'une offre d'équipements culturels et sportifs afin de répondre aux attentes des jeunes et des nouveaux habitants.

- **Faciliter la cohésion sociale et citoyenneté et offrir toutes les chances aux jeunes.**

Les actions éducatives et citoyennes en partenariat avec les écoles, les collèges et lycées, les collectivités et les associations seront encouragées.

Indicateurs de suivi :

- Nombre de jeunes sur le territoire, taux de chômage des jeunes
- Nombres de services/équipements créés pour les jeunes
- Nombre d'initiatives dédiées à l'orientation et au non décrochage scolaire
- Diminution du nombre de jeunes décrocheurs scolaires



CONTRAT DE DEVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS DU TERRITOIRE HAUTE GIRONDE
Annexe 2 - PLAN D'ACTIONS PLURIANNUEL



N°	AXE PRINCIPAL	AXE SECONDAIRE	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	LOCALISATION	MATURE/ AMORÇAGE/ CHANTIER-CLE	RURALITE	COÛT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME MAXIMAL (€)	Prévisionnel / priorisation des actions			OBSERVATIONS	THEMATIQUES, POLITIQUES REGIONALES	NEO TERRA	
										BP 2023	BP 2024	BP 2025				
1	Axe 1 – TRANSITION : Agir et innover pour tendre vers un modèle de développement plus durable	1.1 Développer et expérimenter un projet de mobilité qui vise à réduire les temps de parcours et être plus inclusif	Elaborer une stratégie d'aménagement des pôles gares	CC GRAND CUBZAGUAI	CC GRAND CUBZAGUAI	AMORÇAGE							Règlement d'intervention (RI) Gares et RER M	Transports - Mobilités	4. Développer les mobilités "propres" pour tous	
2			Etude sur aménagement Gare Saint-Yzan-de-Soudiac Saint-Mariens	CC LATITUDE NORD GIRONDE	Saint-Yzan-de-Soudiac Saint-Mariens	Amorçage								Règlement d'intervention (RI) Gares et RER M	Transports - Mobilités	4. Développer les mobilités "propres" pour tous
3			Fabrique des Mobilités			Chantier clé									Transports - Mobilités	4. Développer les mobilités "propres" pour tous
4		1.2. Développer les projets de transitions écologiques et énergétiques	Poursuivre la mise en œuvre de la plateforme ICARE	CC GRAND CUBZAGUAI	HAUTE GIRONDE	MATURE		495 070	79 400	x				2022: Programme SARE et pour 2023 selon réponse à AAP 2023	ENERGIE CLIMAT	6. Un nouveau mix énergétique
5			Création d'une forêt urbaine – parc environnemental	CC GRAND CUBZAGUAI	Saint André de Cubzac	AMORÇAGE									ENVIRONNEMENT	8-Préservation de la biodiversité
6		Plan de protection de la biodiversité	CC GRAND CUBZAGUAI	CC GRAND CUBZAGUAI	MATURE		70 000			x			Soutien volet Atlas à minima AAP Nature et Transition	ENVIRONNEMENT	8-Préservation de la biodiversité	
7		1.3 Faire de l'économie circulaire un levier de développement	Smicval Market Solidaire de l'Estuaire – Communauté de Communes de l'Estuaire (pôle d'économie circulaire)	CC ESTUAIRE	REIGNAC	MATURE	OUI	1 593 834	382 520	x				Projet structurant.	ENVIRONNEMENT	7- Objectif "zéro déchet"
8			Soutenir et développer les structures de réemploi et de réutilisation d'objets : Création d'un SMICVAL MARKET « + »	CC DE BLAYE	Blaye	Amorçage									ENVIRONNEMENT	7- Objectif "zéro déchet"
9		1.4. Soutenir une alimentation locale - Projet Alimentaire Territorial	Projet Alimentaire Territorial (PAT) : mise en œuvre des actions (espaces tests agricoles, développement de la filière circuits courts, candidature à l'appel à projets national PIA4 avec les acteurs de la recherche, ...)	A définir	HAUTE GIRONDE	Chantier clé									Agriculture, agroalimentaire, circuits courts	2. Accélérer la transition agro-écologique
10			Ferme biologique	CC GRAND CUBZAGUAI	Saint André de Cubzac	Amorçage								Expérimentation agri - TL - Projet structurant	Agriculture, agroalimentaire, circuits courts	2. Accélérer la transition agro-écologique
11		2.1. Découvrir le territoire par l'itinérance	Contrat « Accompagnement au changement des territoires touristiques » ACTT	HAUTE GIRONDE	HAUTE GIRONDE Blaye Bourg Terre d'Estuaire	Chantier clé								Appel à projets	Tourisme	
12			Animation OPAH RU/ORI	CC GRAND CUBZAGUAI	CC GRAND CUBZAGUAI	AMORÇAGE								soutien à l'animation de l'OPAH RU 15k€/ max	Habitat et Logement	6. Un nouveau mix énergétique
13			Renforcer les dispositifs d'accompagnement à destination de l'habitat privé dans les centres anciens : OPAH-RU (Blaye Cars Saint Martin Lacaussade, Plassac, St christoly de Blaye)	CC BLAYE	CC BLAYE	AMORÇAGE								Soutien à l'animation de l'OPAH RU 15k€/ max	Habitat et Logement	6. Un nouveau mix énergétique

N°	AXE PRINCIPAL	AXE SECONDAIRE	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	LOCALISATION	MATURE/ AMORÇAGE/ CHANTIER-CLE	RURALITE	COÛT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME MAXIMAL (€)	Prévisionnel / priorisation des actions			OBSERVATIONS	THEMATIQUES, POLITIQUES REGIONALES	NEO TERRA	
										BP 2023	BP 2024	BP 2025				
14	Axe 2 - ACCUEIL DE POPULATIONS ET ATTRACTIVITE : Développer l'attractivité et le rayonnement du territoire par une stratégie intégrée d'offre et d'accueil autour de l'économie résidentielle et touristique	2.2 Développer les services vecteurs d'attractivité et de cohésion	Déclinaison des plans actions ORT sur les 9 communes St Ciers Etauliers Braud St Louis Régnac St Aubin St Endrony Eyrens Anglade	Communes		AMORÇAGE							En fonction des projets issus de ces stratégies.	Habitat et Logement	5. Un urbanisme durable	
15			Développer le parc d'hébergement d'urgence (usage mixte travailleurs saisonniers apprentis jeunes en stage)	CC GRAND CUBZAGUAIS	CC GRAND CUBZAGUAIS	AMORÇAGE								Soutien régional que sur la partie hébergement Saisonnier, Apprentis ou stagiaire	Habitat et Logement	
16			Maison pluriprofessionnelle de de Berson	MAIRIE DE BERSON	Berson	AMORÇAGE	OUI								Si labellisation MSP par l'ARS	
17		2.3. Renforcement des centralités structurantes notamment sur le commerce et l'artisanat	Elaboration d'une Action Collective de proximité en Haute Gironde	HAUTE GIRONDE	HAUTE GIRONDE	Chantier clé									Commerce - Artisanat - Développement local	
18			Accompagner à la reprise et à la transmission des artisans et commerçants	CC GRAND CUBZAGUAIS	Haute-Gironde	MATURE		37 000	14 800	X				Dans le cadre du Plan d'actions de l'ACP	Commerce - Artisanat - Développement local	
19			Projet d'aménagement urbain : « NEPTUNE 2030 »	CC DE BLAYE	Blaye	AMORÇAGE									Hors aménagement voirie et espaces publics, selon usage et nature des projets..	Revitalisation centres bourgs
20	Axe 3 - ECONOMIE DURABLE : Investir dans la dynamique du tissu productif et son écosystème local en faveur de l'emploi	3.1 .Accompagner le parcours résidentiel des entreprises et des entrepreneurs	Pôle Numérique 44 Pôle de Ressources Digitales	CC GRAND CUBZAGUAIS	St-André-de-Cubzac	MATURE	1 113 500	222 700	X					Numérique		
21			Réhabilitation d'un bâtiment en vue de créer un projet d'accueil d'entreprises à la recherche de bureaux un tiers-lieu à St Savin	CC LATITUDE NORD GIRONDE	St-Savin	AMORÇAGE	OUI							AMI Tiers-lieux Essaimage du Chai 2.0	Parcours résidentiel des entreprises - foncier économique	
22			Programme animation économiques en faveur de l'entrepreneuriat	CC ESTUAIRE	St Aubin de Blaye	AMORÇAGE	OUI								Commerce - Artisanat - Développement local	
23		3.2 .Consolider l'écosystème local et la structuration des « filières locales »	Création d'une Zone d'activité économique, à Laruscade, dédiée à la nouvelle filière de Dirigeables de fret-cargo	CC LATITUDE NORD GIRONDE	Laruscade	AMORÇAGE	OUI							Poursuite de l'accompagnement de la Région à ce projet d'intérêt régional.	Parcours résidentiel des entreprises - foncier économique	
24			INGENIERIE CANDIDATURE TERRITOIRE ZERO CHOMAGE DE LONGUE DUREE	CC ESTUAIRE	CC ESTUAIRE	MATURE	OUI	38 000	19 000	X					Préparation candidature pour 2023 de la CC Estuaire	ESS
25	3.3 .Renforcer l'appareil de formation du territoire et sa capacité d'ingénierie pour faciliter la mise en lien emploi-formation.	Incarnation du Campus d'Excellence de la Maintenance en Environnement Sensible	CC DE BLAYE	BLAYE	AMORÇAGE								Inscrit au CPER.	Emploi - Formation		

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20221017-lmc100002209372-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/10/2022

Retour Préfecture : 28/10/2022

N°	AXE PRINCIPAL	AXE SECONDAIRE	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	LOCALISATION	MATURE/ AMORÇAGE/ CHANTIER-CLE	RURALITE	COÛT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME MAXIMAL (€)	Prévisionnel / priorisation des actions			OBSERVATIONS	THEMATIQUES, POLITIQUES REGIONALES	NEO TERRA	
										BP 2023	BP 2024	BP 2025				
26		Plan emploi formation entreprise	Soutien au déploiement d'un groupement d'employeur sur le territoire	HAUTE GIRONDE	HAUTE GIRONDE	AMORÇAGE								Emploi - Formation		
27	Axe 4 – JEUNESSE : Conduire une politique Jeunesse Innovante » : médiation et coordination culturelle, amélioration des équipements structurants culturels et sportifs	4.1 .Promouvoir et développer la création et la diffusion culturelle, améliorer les équipements structurants culturels et sportifs	Création d'une fabrique culturelle dans le bâtiment de l'ancien foyer laïc de Bourg (ancien cinéma)	CC GRAND CUBZAGUAIS	Bourg	AMORÇAGE	OUI							Culture - Patrimoine	5. Un urbanisme durable	
28			REHABILITATION DE LIEUX COMMUNAUX POUR FAVORISER LA DIFFUSION DE SPECTACLES ET LA MISE EN PLACE DE RESIDENCES ARTISTIQUES	CC DE BLAYE	CC DE BLAYE	AMORÇAGE									Culture - Patrimoine	5. Un urbanisme durable
29		4.2 .Cohésion sociale et citoyenneté - Offrir toutes les chances aux jeunes	ACCOMPAGNEMENT A LA DEFINITION DU PLAN D' ACTIONS PERMETTANT LA FACILITATION DES CHOIX PROFESSIONNELS ET LA LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE DES JEUNES	CC ESTUAIRE	HAUTE GIRONDE	MATURE		50 000	25 000	X					Jeunesse et éducation et vie associative	
30			Amélioration des conditions d'accueil des jeunes publics sur le parc ornithologique Terres d'Oiseaux	Braud St Louis	HAUTE GIRONDE	AMORÇAGE	OUI								Tourisme	
	INGENIERIE		Chef de projet cohésion territoriale, 0,5 ETP	A Définir	HAUTE GIRONDE			30 000		x	x	x	Max. 40% pour un 0,5 ETP/an (dépenses plafonnées à 25 000 €)			
			Chargés de mission thématiques, jusqu'à 2 ETP	A définir	HAUTE GIRONDE			120 000		x	x	x	Max. 40% pour 1 ETP/an (dépenses plafonnées à 50 000 €)			
			Animation du DLAL dans le cadre de l'approche territoriale des fonds européens 2021-2027, jusqu'à 1 ETP	CC ESTUAIRE	HAUTE GIRONDE				30 000		x	x	x	Max. 25% pour 1 ETP/an (dépenses plafonnées à 40 000 €)		

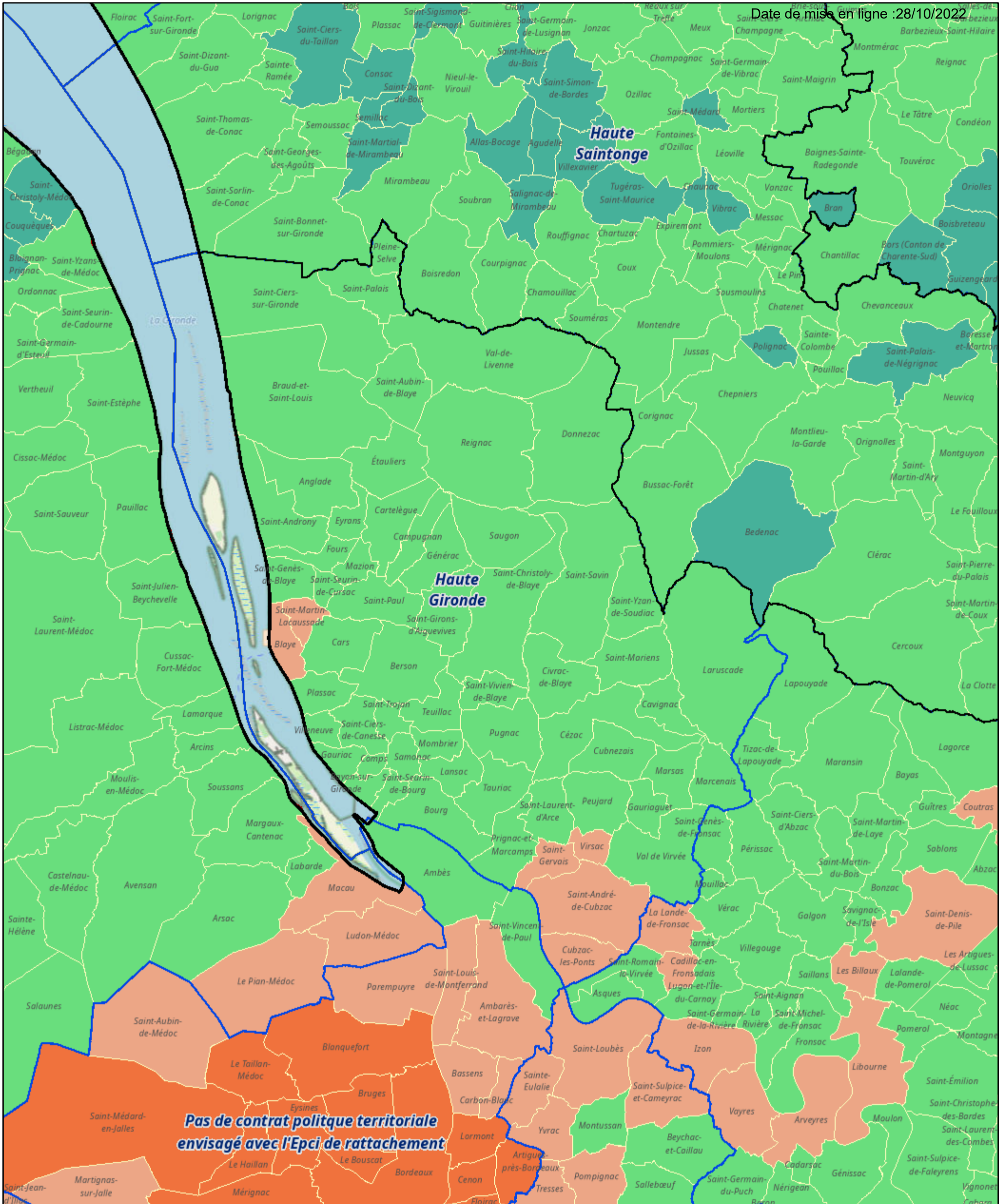
Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20221017-lmc100002209372-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/10/2022
Retour Préfecture : 28/10/2022

Grille communale de densité Haute-Gironde



08/09/2022 18:22:22

Grille communale de densité selon l'INSEE 2021

Commune densément peuplée

Commune de densité intermédiaire

Commune peu dense

très peu dense

Limite de commune

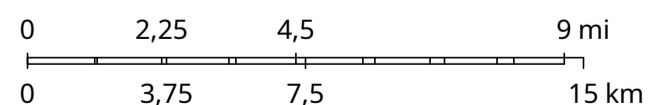
Territoires de contractualisation 2023 - 2025

Limite des départements de Nouvelle-Aquitaine

Limite de la Région Nouvelle-Aquitaine

Limite de la France

1:288 895



© OpenStreetMap (and) contributors, CC-BY-SA

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20221017-lmc10002209372-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/10/2022

Retour Préfecture : 28/10/2022

IS
I